



**FORMATION DIPLOMANTE**

# **FORMATEUR PROFESSIONNEL D'ADULTES**

**Formation pour les salariés, les demandeurs  
d'emploi et toutes autres personnes souhaitant  
apprendre le métier formateur**

**2018 - 2019**



**Titre professionnel de niveau III**

## DEFINITION DE L'EMPLOI

Afin de développer les compétences sociales et professionnelles et de favoriser l'adaptation aux évolutions techniques et professionnelles, le (la) formateur (trice) prépare et anime des actions de formation visant l'acquisition d'une ou plusieurs compétences.

A partir d'une demande formalisée ou non sous forme de cahier des charges, le (la) formateur (trice) analyse les besoins de formation et identifie les compétences à acquérir ou à consolider. Il (elle) rédige une offre de formation en tenant compte du contexte, des besoins et contraintes du prescripteur et des caractéristiques des apprenants. Il(elle) détermine un contenu et organise rationnellement les séquences de formation sous forme de progression pédagogique. Il(elle) prépare le scénario pédagogique détaillé des séances, choisit, adapte ou crée les supports pédagogiques. Il(elle) anime les séances de formation, repère les difficultés individuelles d'apprentissages et met en place des techniques de remédiation. Il(elle) évalue les acquis des apprenants.

Le (la) formateur (trice) analyse régulièrement sa pratique et la réajuste si nécessaire. Il (elle) veille au respect des règles de sécurité dans les locaux dédiés à la formation et au respect de la législation en matière de non-discrimination. Il inscrit ses actes professionnels dans une démarche de responsabilité sociale et environnementale.

## OBJECTIFS DE LA FORMATION

A l'issue de la formation, chaque participant aura acquis les compétences professionnelles nécessaires à l'exercice de la fonction de « **Formateur professionnel d'adultes** », et sera en capacité d'obtenir le **Titre professionnel** correspondant.

La formation est composée de deux modules :

- Module 1 :** Préparer et animer des actions de formation,
- Module 2 :** Contribuer à l'élaboration de dispositifs et accompagner les parcours de formation.

La formation peut être suivie dans **sa totalité** ou **par module** (formation modulaire), en fonction des besoins et des projets.

Dans le cadre d'une formation modulaire, chaque module donne lieu à un **Certificat de Compétences Professionnelles**, les CCP étant des certifications professionnelles reconnues sur le marché du travail.



## PUBLIC VISE

**La formation s'adresse aux demandeurs d'emploi, travailleurs indépendants et toutes autres personnes, désirant s'investir durablement dans le secteur de la formation professionnelle et disposant d'un niveau de qualification leur permettant de s'inscrire dans une formation de niveau III.**

### Pré-requis

Pour être admis en formation, les candidats devront remplir les conditions suivantes :

- Disposer des qualifications (niveau IV minimum), savoirs et aptitudes nécessaires au suivi d'une formation de niveau III,
- Disposer d'une expérience professionnelle de 3 années minimum, dans un même secteur d'activité (ceci impliquant la maîtrise de points techniques spécifiques), ou dans les secteurs de l'orientation, l'accompagnement, l'enseignement des savoirs de base,
- L'exercice du métier exigeant de faire preuve d'excellentes capacités relationnelles, d'adaptabilité, de stabilité émotionnelle... ces aptitudes seront évaluées à l'entrée en formation,
- Présenter un projet professionnel validé, orienté vers ce secteur d'activité (entretien de sélection).

- Maîtriser les outils informatiques, bureautiques, internet. Disposer d'un accès permanent à Internet

**NB** -Les candidats possédant déjà un CCP pourront intégrer le dispositif sur justificatif officiel de validation

### Modalité de sélection

- Examen du dossier d'inscription
- Entretien individuel de motivation et de projet

## CONTENU DE LA FORMATION

### MODULE 1 : PREPARER ET ANIMER DES ACTIONS DE FORMATION

- Construire une action de formation à partir d'une demande
- Elaborer le scénario pédagogique d'une séance et préparer les ressources nécessaires à l'animation
- Animer une séance de formation collective
- Evaluer les acquis des apprenants
- Repérer les difficultés individuelles d'apprentissages et y remédier
- Analyser ses pratiques professionnelles



### MODULE 2 : CONTRIBUER A L'ELABORATION DE DISPOSITIFS ET ACCOMPAGNER DES PARCOURS DE FORMATION

- Contribuer à l'élaboration et ou à l'adaptation de dispositifs de formation pouvant combiner différentes modalités et situations pédagogiques
- Accompagner les apprenants dans la construction et la mise en œuvre de leur parcours
- Mobiliser un réseau pour optimiser la réponse aux besoins des apprenants
- Accompagner les apprenants dans leur projet d'insertion professionnelle
- Contribuer à l'évaluation d'un dispositif et rendre compte
- Participer à la veille pédagogique, technique, environnementale et commerciale

## DEMARCHE PEDAGOGIQUE

La formation alterne des **phases de formation en centre** et des **phases de formation à distance** (formation à distance via une plateforme de formation sur Internet).

#### Durant la formation en centre (en présentiel) :

- Apports théoriques et méthodologiques
- Visionnage et analyse de vidéos pédagogiques
- Exercices pratiques, mises en application
- Etude de cas
- Mise en situation filmées et analysées
- Remise de supports pédagogiques



#### Durant la formation à distance via internet :

- Exercices d'entraînement permettant d'intégrer les apprentissages réalisés en présentiel
- Travaux individuels et collaboratifs
- Suivi/ Echanges avec le formateur via un forum de discussion
- Rédaction du Dossier Professionnel

#### La formation intègre également deux périodes de stage en entreprise à la fin de chaque module de formation :

- L'entreprise est le support de déroulement des évaluations à la fin de chaque module de formation
- Pour les salariés, les périodes de stage peuvent se dérouler au sein de leur propre entreprise.



## **MODALITES D'EVALUATION ET DE CERTIFICATION**

La formation que nous proposons conduit, selon le choix, à l'obtention :

- du **Titre professionnel de Formateur professionnel d'adultes**
- du **Certificat de Compétences Professionnelles (CCP 1) "Préparer et animer des actions de formation"**
- du **Certificat de Compétences Professionnelles (CCP 2) "Contribuer à l'élaboration de dispositifs et accompagner les parcours de formation"**

### **Déroulement de l'épreuve de validation pour les candidats se présentant uniquement au CCP1**

- Formalisation d'un Dossier Professionnel présentant l'expérience et les réalisations professionnelles du candidat
- Présentation orale, face à un jury de professionnels, d'une action de formation à la conception de laquelle le candidat a participé + Entretien technique avec le jury
- Présentation orale d'un dossier pédagogique détaillant la préparation, le déroulement et l'animation d'une séance de formation + entretien technique avec le jury

### **Déroulement de l'épreuve de validation pour les candidats se présentant uniquement au CCP2**

- Formalisation d'un Dossier Professionnel présentant l'expérience et les réalisations professionnelles du candidat
- Présentation orale, face à un jury de professionnels, d'une contribution apportée à l'élaboration ou à l'adaptation d'un dispositif de formation + Entretien technique avec le jury
- Présentation de sa contribution à l'accompagnement d'un apprenant dans un dispositif de formation + Entretien technique avec le jury
- Présentation des modalités et des outils d'évaluation au sein de ce dispositif + Entretien technique avec le jury

### **Déroulement de l'épreuve de validation pour les candidats se présentant au Titre professionnel**

- Présentation orale, face à un jury de professionnels, et dans une posture de pédagogue, d'une contribution apportée à l'élaboration ou à l'adaptation d'un dispositif de formation
- Présentation de sa contribution à l'accompagnement d'un apprenant dans un dispositif de formation
- Entretien technique avec le jury sur ces deux épreuves
- Formalisation d'un Dossier Professionnel présentant l'expérience et les réalisations professionnelles du candidat, auquel sont jointes deux annexes :
  - ✓ Un dossier présentant une action de formation à la conception de laquelle le candidat a participé
  - ✓ Un dossier pédagogique détaillant la préparation, le déroulement et l'animation d'une séance de formation
- Entretien final avec le jury
- Le jury prend également connaissance des évaluations réalisées en cours de formation

## ORGANISATION DE LA FORMATION

### MODULE 1 – CCP1 - PREPARER ET ANIMER DES ACTIONS DE FORMATION

**Dates** : du 12 mars 2018 au 04 juillet 2018

**Durée totale du module 1** : 105 heures (+ 4 semaines de stage en entreprise pour les demandeurs d'emploi.)

**Travail personnel** : Prévoir 40 heures de travail personnel après chaque regroupement mensuel

	Mars 2018	Avril 2018	Mai 2018	Juin 2018	Juillet 2018
<b>Durée de formation en centre</b>	3 jours	3 jours	3 jours	3 jours	3 jours
<b>Dates</b>	12, 13, 14	16, 17, 18	16, 17, 18	04, 05, 06	02, 03, 04
<b>Stage en entreprise</b>	4 semaines de stages réparties tout au long du module de formation Les formateurs salariés peuvent effectuer leur stage au sein de leur entreprise				
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Evaluation passées en cours de formation du module 1</b> : 2 heures, durant la dernière semaine de stage</li> <li>• <b>Examen final, devant le jury, amenant à l'obtention du CCP 1</b> : 1 heure, (semaine 28)</li> </ul>				

### MODULE 2 - CCP2 CONTRIBUER A L'ELABORATION DE DISPOSITIFS ET ACCOMPAGNER DES PARCOURS DE FORMATION

**Dates** : du 03 septembre 2018 au 10 janvier 2019

**Durée du module de formation** : 105 heures (+ 4 semaines de stage en entreprise pour les demandeurs d'emploi.)

**Travail personnel** : Prévoir 40 heures de travail personnel après chaque regroupement mensuel

	Septembre 2018	Octobre 2018	Novembre 2018	Décembre 2018	Janvier 2019
<b>Durée de formation en centre</b>	3 jours	3 jours	3 jours	3 jours	3 jours
<b>Dates</b>	03, 04, 05	01, 02, 03	05, 06, 07	03, 04, 05	08, 09, 10
<b>Stage en entreprise</b>	4 semaines de stages réparties tout au long du module de formation Les formateurs salariés peuvent effectuer leur stage au sein de leur entreprise				
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Evaluation passées en cours de formation du module 2</b> : 2 heures, durant la dernière semaine de stage</li> <li>• <b>Examen final, devant le jury, amenant à l'obtention du CCP 2</b> : 1 heure, (semaine 4 en 2019)</li> </ul>				

## COÛT DE LA FORMATION

Formules proposées	Coûts
<ul style="list-style-type: none"> <li><b>Module 1</b> : Préparer et animer des actions de formation</li> <li>Examen : Certificat de Compétences Professionnelles 1</li> </ul>	<b>1800 euros*</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li><b>Module 2</b> : Contribuer à l'élaboration de dispositifs et accompagner les parcours de formation.</li> <li>Examen : Certificat de Compétences Professionnelles 2</li> </ul>	<b>1800 euros*</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li><b>Module 1</b> : Préparer et animer des actions de formation</li> <li><b>Module 2</b> : Contribuer à l'élaboration de dispositifs et accompagner les parcours de formation.</li> <li>Examen : Accès au Titre professionnelle de FPA</li> </ul>	<b>3 500 euros*</b>

\* Un effectif de 8 personnes minimum par module est requis pour la mise en place de la formation

## CONTACTS

### Demande d'informations/ Inscription

**Victor Solano**

Tél : 0694 38 01 40

Mail : [pointcom.direction@orange.fr](mailto:pointcom.direction@orange.fr)

Site : [www.pointcom.fr](http://www.pointcom.fr)



### Formateur :

**Stéphane VAITI**

Tél : 0694 21 89 72

Mail : [stephane.vaiti@gmail.com](mailto:stephane.vaiti@gmail.com)

Site : [www.lca-formation.org](http://www.lca-formation.org)



QualiPro-CFI



Datadock